Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

DEPARTEMENT
DE
LA GUYANE
VILLE DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI
-
ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI
-
CANTON
DE
SAINT-LAURENT-DU-MARONI
-

O B J E T :

BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE - SPANC

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de : 43

Récapitulatif des votes :

Pour : 24	
Contre : 0	
Abstentions : 0	
Ne prenant pas part au vote : 0	

EXTRAIT
DU
REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq, le un avril à 14 H 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Laurent-du-Maroni s'est réuni sous la présidence de Madame Sophie CHARLES, Maire, suite à la convocation adressée le 18 mars 2025.

PRESENTS:
Mme. Sophie CHARLES - M. Mickle PAPAYO - Mme. Bénédicte FJEKE - M. Manuel JEAN-BAPTISTE - Mme. Marie-Chantal SOBAÏMI - Mme. Josette LO A TJON - M. Dominique CASTELLA - Mme Linda AFOEDINI - M. Bernard SELLIER - Mme. Sharon VOORTHUIZEN - Mme. Yvonne VELAYOUDON - M. Claude RIQUIER - Mme. Renée-Lise BRIQUET - Mme. Sefanja JUBITHANA - M. Sylvio VAN DER PIJL - Mme. Barbara BARTEBIN - Mme. Emilie ROUSSOS - Mme. Esseline ADELAAR - Mme. Marysol FARIA - M. Winston DOLLOUE - M. Claude GABY - Mme. Emeline KWASIBA - M. Jean-Henri JOSEPH - M. Michel VERDAN

ABSENTS :
M. Franck THOMAS - M. Gérard BERTHE - M. Miguel PANELLE - M. Gilbert SAINTE-LUCE - M. Marciano SOEWA - Mme. Stéphanie LAMORI-COCHI - Madame Sylvie SOISIA - Mme. Priscilla NEMAN - M. Cédric JEROME - Mme. Honorine ATCHALISO - Monsieur Jean-Luc REQUENA - M. Chris CHAUMET - Mme. Styvia SOMMEIL CURRON - Mme Amour PANELLE - M. Lénaick ADAM - M. Grégory IREMEPO - Mme. Olivia FRASER JUBITANA - Mme. Célia CHEN - M. Jessi AMERICAIN

SECRETAIRE DE SEANCE :
Mme. Marie-Chantal SOBAÏMI

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

A l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires acté le 13 mars 2025,

Vu l'avis favorable de la commission Budgets et Stratégies Financières réunie le 26 mars 2025,

Vu le rapport de présentation du Budget Primitif 2025 relative au Budget Annexe « SPANC »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE : Le budget primitif 2025 du budget annexe « SPANC » qui s'établit, en dépenses et en recettes, comme suit :

- Section de fonctionnement (dont résultat reporté) :
- Dépenses : 179 172,97 €
- Recettes : 179 172,97 €

Dont excédent reporté (002) : 69 322,97 €

- Section d'investissement (yc RAR 2024) :
- Dépenses : 0,00 €
- Recettes : 0,00 €

Soit un budget primitif 2025 total de : 179 172,97 €

Fait à Saint-Laurent-du-Maroni, les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
SAINT LAURENT DU MARONI, le 2 avril 2025

LE MAIRE

MAIRIE DE ST-LAURENT-DU-MARONI (Guyane Française)

Sophie CHARLES

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

2025 BUDGETS PRIMITIFS

Rapport de présentation

Budget Principal et Budgets annexes

Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Mesdames,
Messieurs les
Conseillers, Et Chers
Collègues,

Conformément aux articles L.2312-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, *« le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil municipal (...) »,*

L'article 107 de la loi NOTRe est venu compléter les dispositions de l'article L. 2121-31 du CGCT en précisant : *« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »*

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget principal de la commune.

Introduction :

Le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 13 mars 2025 a été l'occasion de rappeler les contraintes liées au contexte institutionnel à travers lequel ont été élaborés les budgets primitifs 2025.

Le budget principal 2025 correspond, à hauteur des ressources disponibles, aux besoins de la population Saint-Laurentaise. Sa construction est un juste équilibre entre les services rendus aux administrés et les projets structurants.

La mise en place du Plan Pluriannuel d'Investissement marque la volonté politique d'inscrire la collectivité dans une stratégie de développement d'une commune de 70 000 habitants, telle qu'elle apparaît sur l'évaluation de la CCOG par rapport au tonnage de déchets collectés. Malgré ses **52 016 habitants officiels**, la commune de Saint-Laurent du Maroni revêt des caractéristiques démographiques et sociales qui lui sont propres en territoire national.

Le budget 2025 est engagé massivement au profit de la jeunesse des Saint-Laurentais (éducation, sport et loisirs), de l'amélioration des conditions de vie au sein de la commune (aménagements urbains, voirie, éclairage public et propreté), et de la sécurité de ses administrés (sécurisation des bâtiments publics, tranquillité publique).

Les budget communaux 2025 intègrent les résultats de l'exercice 2024 et seront présentés à l'issue de l'analyse des comptes administratifs 2024.

Le budget 2025 a été coconstruit avec tous les services de la ville à travers un nouveau processus de décentralisation.

Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

OBJECTIFS RETENUS DU BUDGET 2025 :

Développer un écosystème favorable à l'éducation de nos enfants

- **La mise en œuvre du marché de collation 2025-2027 à destination des 31 écoles publiques (coûts estimés 2 051 745 euros avec un financement CAF à hauteur 1 590 412 euros). Démarrage du dispositif après les vacances de Pâques 2025). Une participation financière sera demandée aux familles.**
- La consolidation de la « Cité éducative » avec un nouveau partenariat avec l'Etat pour les années scolaires 2024-2027.
- **Adhésion au programme EDURENOV pour établir un diagnostic énergétique du bâti scolaire. 3 écoles ont été identifiées dans un premier temps (Symphorien, Habran Mery et Caman).**
- **Projet d'efficacité énergétique « AGIR EDF » avec la mise en place de brasseurs d'air dans chaque classe.**
- Maintien du programme d'achat de mobilier pour les écoles dans le PPI (environ 180K €/an).
- Poursuites des constructions scolaires pour répondre à la démographie de la ville : **Reconstruction de l'école de la charbonnière et de l'école Milien.**
- **Transformation progressive du modulaire en construction durable avec de la brique de Guyane.**
- **Lancement du programme d'installation des caméras de vidéo surveillance et de système anti-intrusion pour les groupes scolaires. Projet sur 5 an estimé à 290 000€ sur 5 ans soit 58 000€/an pour cette opération. 11 écoles identifiées au total. (Intégré au PPI).**
- **Livraison de 2 groupes scolaires : l'école WING-PIOU et ELYSEE GIFFARD.**
- Poursuite et renforcement du financement des structures d'accueil du jeune enfant.
- **Nouvelle compétence de la ville en la matière avec l'installation du Relai Petit Enfance (RPE).**

Rendre la culture et le patrimoine accessibles au plus grand nombre en essaimant sur l'ensemble du territoire communal

- **Continuité pour la production du dossier de labellisation « Villes d'Art et d'Histoire ».**
- Continuité traitement paysager (scénographie lumière) et signalétique du Camp de la Transportation.
- Continuer à accompagner au réaménagement scénographique des salles du musée en collaboration avec le service des archives ainsi que de la signalétique sous la direction du pôle patrimoine qui est déjà en cours.
- **Rénovation des bâtiments administratifs du Pôle Patrimoine.**
- **Dossier d'inscription sur la liste du patrimoine mondial.**
- **Continuité sur le travail de transfert sur Avenio** (documentation, iconographie, objets, documentation).
- Chantier d'archives électroniques, de numérisation d'archives par les ATG et d'archives intermédiaires à classer et à éliminer.
- **Intégration dans les locaux du service d'archives municipales.**
- **Déploiement de la Micro-folie dans les quartiers.**
- **Développer le volet « Danse » de l'école municipale de musique et de danse.**
- **Elargissement des horaires de l'école municipale de musique et de danse.**
- Tournée de l'école de musique sur différentes communes à développer.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

- **Projet culturel et scientifique de la Médiathèque : préfiguration de l'équipe future, démolition des bâtiments sur le site de la prochaine médiathèque.**
- **Renouvellement du contrat territorial de lecture.**
- **Renforcement de la formation du personnel.**
- **Concours d'architecte en cours.**

Prendre en compte les jeunes dans la définition de la politique de la ville et dans les orientations des enjeux de cohésion sociale

- **Projet "La Pagaie de l'Espoir" : Soutien aux jeunes des quartiers les plus impactés par l'insécurité et aux crises identitaires.**
- **Projet "Paniers solidaires et nutritionnels » visant à aider les personnes âgées isolées ou en situation de handicap, impliquant la participation des jeunes des quartiers.**
- **Signature du Contrat Territorial Global (CTG) avec la CAF.**
- **Développer le réseau de référents de quartiers.**
- **Renforcer la présence active dans les quartiers prioritaires.**
- **Renforcer l'équipe du pôle PMAT par le recrutement de médiateurs et animateurs du territoire.**
- **Développer des projets dans les quartiers sur la thématique du vivre-ensemble et de la cohésion.**
- **Action des habitants dans le cadre du FPIQ Fonds d'intervention dans les quartiers**
- **Accompagnement des enquêtes sociales.**
- **Mise en place de la régie du Territoire.**
- **Poursuivre les actions du Contrat Local de Santé avec les objectifs suivants.**

Dynamiser l'action sportive

- **Passage en phase opérationnelle de l'Avenue des Sports (9,5M€) :**
  - La commune de SLM et la CTG se sont entendus pour enfin avoir la rétrocession des terrains autour de l'aérodrome. Les projets d'équipements sportifs prévus vont pouvoir s'y faire une fois que cette rétrocession aura été formalisée chez le notaire. Projet regroupant hall de tennis de table, hall de gymnastique, et terrain synthétique collectif.

- **Piscine hybride (secteur Balaté) (2,5M€) :**
  - AVP terminé, dépôt de permis de construire.

- **Rénovation du Stade René Long (10 M€) :**
  - Le scénario "régional" a été retenu. La mission de l'AMO continue sur la création du programme définitif et la consultation du futur maître d'oeuvre / architecte.

- **Passage en phase opérationnelle E. ROYER et courts de Tennis externe (600 k€ /coûts à finaliser avec l'AMO) :**
  - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour étudier la restructuration et la modernisation du stade.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Contribuer à la qualité de vie

- **Poursuite des refontes de voirie :**
  - Secteur Rue Lafontaine / Avenue Félix EBOUE / allée des Ixoras / Accès école ROSAPARK / route de Fatima / Allée des Toucans / rue Renée JADFARD / quartiers « Les Cultures » / Avenue P. CASTAING / Quartier Flore – Maryflore.
- **Réhabilitation des pistes :**
  - Accès nouveau château d'eau / Plateau des Mines / Village New Libi / Village SPAROUINE / Village Pimpin / piste crique Tafia / chemin des Haïtiens « Chez Bibi » / Village Espérance / Accès STEP/Terre Rouge.
- **Renforcement de la signalisation horizontale et verticale.**
- Passage en phase opérationnelle des différents investissements en fonction des notifications de financement.
- Travaux de voirie rue Jean de Lafontaine.
- Création d'une voie de desserte du groupe scolaire Wing Piou (voie de liaison entre l'avenue Paul CASTAING et la route de P. ISNARD longeant la crique St Laurent).
- Travaux de rénovation du pont de l'avenue P. Castaing.
- Création d'une voie de liaison entre la route Paul Isnard et l'avenue Paul Castaing (au niveau de l'ancienne AFPA).
- Réalisation de la tranche 1 des terrassements et de la voirie pour la création d'un nouveau cimetière (Route de St Jean).
- Poursuite des études pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour le franchissement de la Balaté au niveau de la STEP.
- Poursuite des études sur la voie de liaison RN1 / RD11, création d'un marché polyvalent sur la ZAC Saint-Maurice, piste cyclable rue Prévot, Amapa 1et 3.
- Démarrage des études sur l'aménagement de l'avenue Paul CASTAING.
- Poursuite des études géotechniques et environnementales pour le renforcement des digues du Maroni.
- Livraison de la rénovation des vestiaires du stade Oriane Jean-François.
- Livraison des groupes scolaires Giffard et Wing Piou.
- Création de 6 logements d'enseignants au groupe scolaire de Sparouine.
- Lancement des travaux de réalisation de 3 sites EVS (Espace de vie sociale) (St Jean, Espérance et Sables blancs).
- Continuité des études pour la construction d'un groupe scolaire sur Balaté Nord.
- Etude destinée à la construction d'un groupe scolaire sur la route de Fatima.
- Démarrage des études de la nouvelle halle du marché de la ZAC de St Maurice.

Ville de
Saint-Laurent du Maroni
Sèves de Guyane

2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Construire la ville de demain

❖ ***Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (78M€)*** *se décline comme suit :*

- L'aménagement des espaces publics et le recyclage des fonciers sur les secteurs NPNRU.
- La création de deux équipements publics : Médiathèque et Maison des Projets.
- La résorption de l'habitat insalubre (RHI) et une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) sur la Charbonnière.

L'OPAH-RU sur le Centre-Ville.

LE NPNRU DE SAINT-LAURENT-DU-MARONI – PROJECTIONS 2025

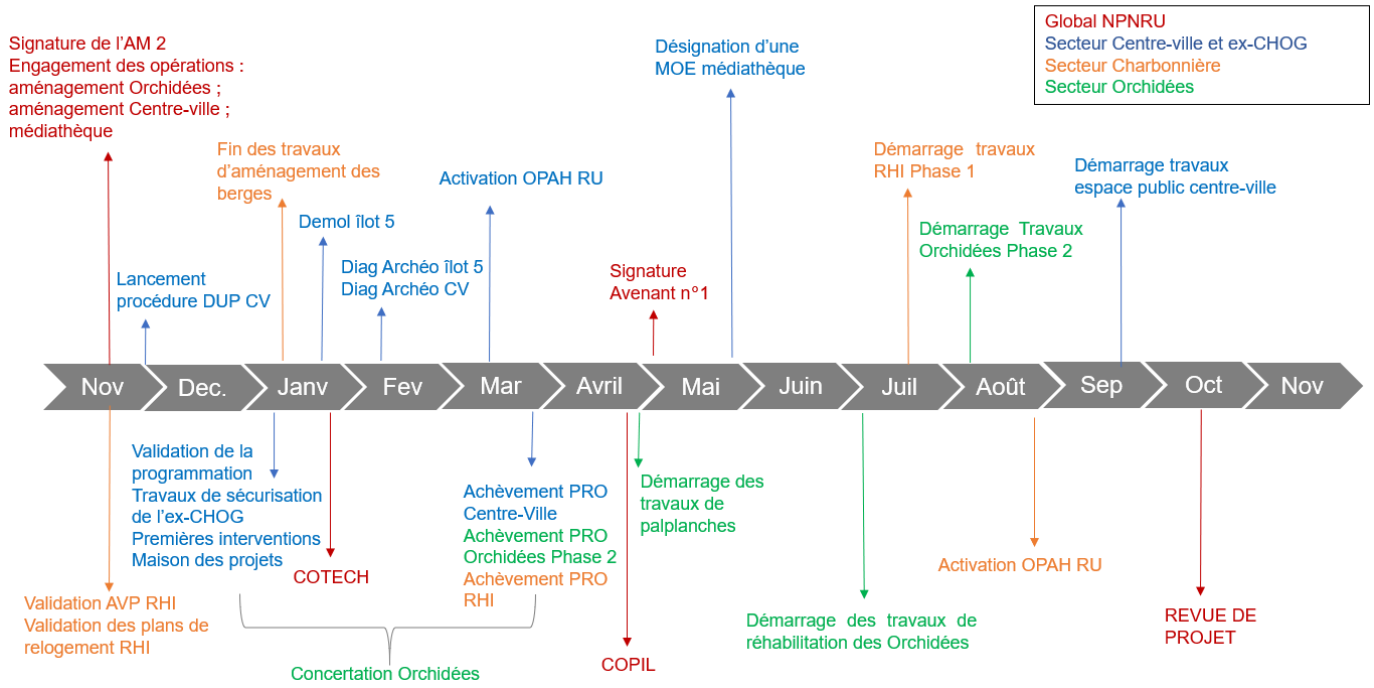

5 av. du Lieutenant-Colonel CHANDON – B.P. 80 – 973020 SAINT-LAURENT DU MARONI - Tél. 0594 34 03 00 – Télécopie : 0594 34 20 93
www.saintlaurentdumaroni.fr Ville de Saint-Laurent du Maroni villedesaintlaurentdumaroni

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

❖ *Action Cœur de Ville (ACV)*

1.3. LA STRATEGIE DE REDYNAMISATION

Périmètre ORT / ACV 2023-2026

Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat

- Consolidation du patrimoine immobilier de la commune
- Requalification de friches urbaines (Réinventons Cœur de Ville)

Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

- Requalification des devantures commerciales

Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées

- Aménager des parkings vélo sécurisés
- Mise en place d'un réseau de transport public

Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager

- Aménagement d'espaces publics
- Valorisation de secteurs d'intérêt du centre-ville

Axe 5 : Constituer un Socle de services dans chaque ville

- Créer un pôle de formation (CNAM et Digitale Académie)
- Création d'un Tiers-Lieux (Projet KazLab 2.0)
- Réaménagement du stade B

0 100 m

Commune de Saint-Laurent du Maroni
juin 2023

❖ *Mobilité/transport*

L'objectif est une mise en service du transport fin d'année 2025/ début 2026. En parallèle, le pôle transport travaille sur la mise en place d'un accord-cadre pour la création des abris bus sur le domaine public.

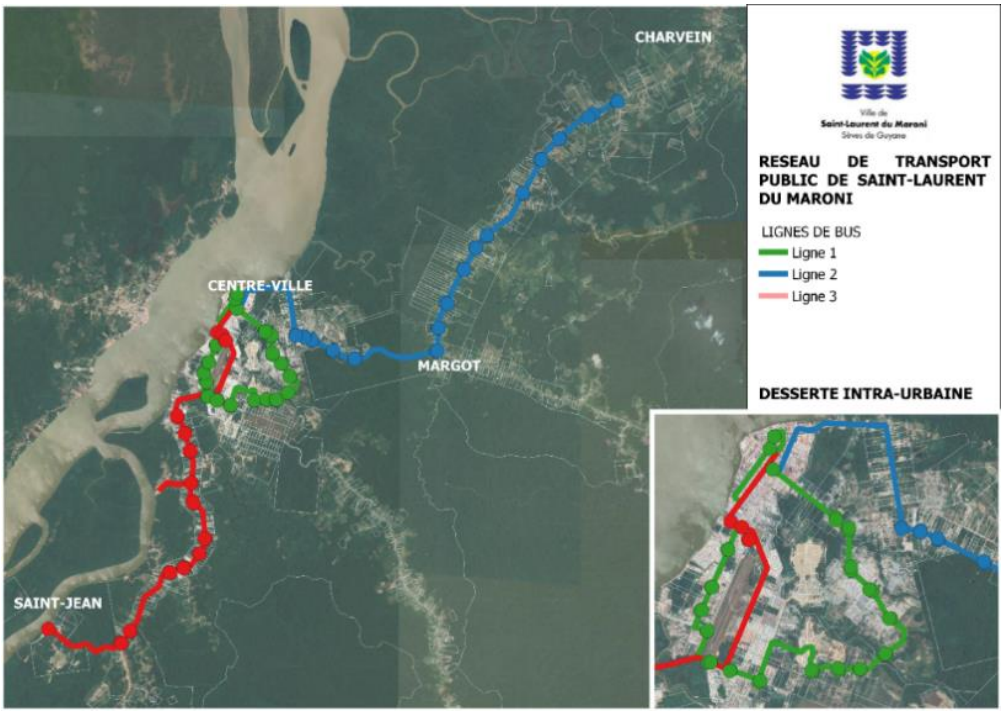

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

❖ ***PLU/OIN (Plan Local d'Urbanisme/Opération d'Intérêt National)***

- Validation de la procédure de modification simplifiée n°2 du PLU.
- Lancement d'une nouvelle procédure de modification du PLU.
- Mise en œuvre d'une maquette numérique 3D de la Ville.
- Accompagnement à la mise en œuvre du nouveau SAR de Guyane en lien avec la collectivité territoriale de Guyane→ validation du nouveau zonage du SAR pour Saint-Laurent.
- Accompagnement de la CTG sur le projet de déplacement de l'aérodrome → Validation du site d'implantation de ce nouveau grand équipement sur le secteur du CD9.
- Accompagnement de l'EPFAG sur les étapes opérationnelles et pré-opérationnelles de l'OIN.

❖ ***SPR/UNESCO/MH (*Site Patrimonial Remarquable/UNESCO/Monuments Historiques)**

- Finalisation de l'étude préalable à la création du SPR.
- Passage devant la Commission Nationale de l'Architecture et du Patrimoine (CNPA).

Développer une ville amazonienne durable : de la ville informelle à la ville urbanisée

- Elaboration des conventions de mandat entre la SENOG et la ville pour la réalisation des études et travaux sur les quartiers informels priorisés localisés dans le périmètre de la Z.A.C de Saint-Maurice qui seront signées premier trimestre 2025.
- Lancement de la phase opérationnelle pour la RHI Chekepatty et lancement phase travaux pour la RHI Charbonnière.
- Démarrage du projet d'aménagement du « chemin des Alpinias ».
- Opération de relogement à mettre en place (logements tiroirs).
- Demande de subvention pour la réalisation des études pré-opérationnelles du quartier informel « Colombie ».
- Finalisation de l'inventaire du patrimoine des biens de la commune.
- Relancer la phase travaux de la tranche 2 de la Zone d'Aménagement Economique « WOLFF » et finalisation de la commercialisation des lots.
- Poursuite du travail de régularisation des L.E.S (Logement Evolutif Social) et des procédures d'acquisition de parcelles nus ou préemptées pour l'année 2023.
- Poursuite des actions mises en place pour garantir le recensement de la population et des données RIL (Répertoire d'Immeubles Localisés).
- Finalisation de la mise en place de la base d'adressage locale et nationale, conformément à la loi 3DS.
- Etude de faisabilité sur la mise en place d'un observatoire foncier, outil indispensable en matière d'usage du sol sur l'ensemble de la commune.
- Amélioration et fiabilisation des recettes engendrées par la taxe d'aménagement et la TLPE (Taxe Locale sur la Publicité Extérieure).
- Poursuite du suivi et de l'évaluation de la charte de la promotion immobilière afin d'ajuster l'outil au mieux pour la Commune et les usagers / Réflexion sur l'intérêt d'intégrer les sujets d'environnement, de renforcer le volet paysager.
- Achèvement de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme.
- Instruction des autorisations d'urbanisme déposées par les administrés.
- Charte du relogement.
- Livraison du centre VHU.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

- Aménagement d'une zone de stockage permettant de conserver règlementairement les matériaux saisis lors des interventions sur les constructions illicites.
- Poursuite des interventions de police de l'urbanisme.
- Poursuite des travaux de mise en place d'hydrants.
- Poursuite des travaux d'entretien des réseaux d'eaux pluviales et d'hydrocurage préventif.
- Lancement des travaux de restauration de l'église.
- Poursuite des études de restauration du presbytère.
- Continuité de restauration de différents caniveaux.
- Entretien du Camp de la transportation en régie : reprise toujours des maçonneries endommagées, restauration des charpentes métalliques et entretien du camp extramuros et intramuros.
- Mise en place d'un chantier de découverte du patrimoine en partenariat avec la mission locale. La reconstruction partielle et la mise en sécurité d'un poste de garde du quartier de réclusion servira de sujet d'études et d'exercice in situ.
- Travaux de réhabilitation du Pôle Culture.
- Restauration du parvis de la Mairie.
- Travaux de restauration du carbet culturel de la Charbonnière.
- Acquisition d'une nacelle (100 000 euros).
- Création d'un atelier de menuiserie (17 000 euros).

2025

RAPPORT DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

A – LE BUDGET PRINCIPAL

1. Les grandes masses du budget primitif 2025 :

La section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	**Libellé**	**BP + DM 2024**	**BP 2025**	**Variation 2024/2025 BP**
002	Déficit reporté	2 927 676,77 €	- €	- 2 927 676,77 €
011	Charges à caractère général	20 099 404,49 €	22 513 999,20 €	2 414 594,71 €
012	Charges de personnel	35 424 800,00 €	34 995 729,24 €	- 429 070,76 €
014	Atténuations de produits	- €	- €	- €
65	Autres charges de gestion courante	6 870 723,27 €	6 863 356,07 €	- 7 367,20 €
66	Charges financières	601 804,32 €	812 841,69 €	211 037,37 €
67	Charges exceptionnelles	14 000,00 €	- €	- 14 000,00 €
68	Dotation aux provisions	50 000,00 €	1 348 265,07 €	1 298 265,07 €
022	Dépenses imprévues	- €	- €	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	1 373 551,32 €	2 424 719,32 €	1 051 168,00 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	- €	- €
Total Dépenses de fonctionnement		**67 361 960,17 €**	**68 958 910,59 €**	**1 596 950,42 €**
Recettes de fonctionnement				
Chapitre	**Libellé**	**BP + DM 2024**	**BP 2025**	**Variation 2024/2025 BP**
002	Excédent reporté	- €	620 643,32 €	620 643,32 €
013	Atténuations de charges	120 000,00 €	81 142,07 €	- 38 857,93 €
70	Produits des services, domaines et ventes	313 000,00 €	252 543,69 €	- 60 456,31 €
73	Impôts et taxes	33 166 077,63 €	34 384 699,10 €	1 218 621,47 €
731	Fiscalité locale	8 245 988,00 €	8 100 938,09 €	- 145 049,91 €
74	Dotations et participations	22 159 178,00 €	22 791 005,34 €	631 827,34 €
75	Autres produits de gestion courante	1 344 924,15 €	2 727 938,98 €	1 383 014,83 €
76	Produits financiers	- €	- €	- €
77	Produits exceptionnels	906 792,39 €	- €	- 906 792,39 €
78	Reprises sur provisions	1 106 000,00 €	- €	- 1 106 000,00 €
Total recettes de fonctionnement		**67 361 960,17 €**	**68 958 910,59 €**	**1 596 950,42 €**

Les dépenses de fonctionnement d'une commune regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- Au chapitre 011 : les factures d'eau, d'électricité, de carburants, les contrats de prestations de services, le gardiennage, l'entretien des locaux, le mobilier, les petites fournitures, le transport de biens et de personnes etc.
- Au chapitre 012 : les charges de personnel dont les salaires, les charges sociales, le prélèvement à la source, les cotisations aux caisses de retraites, les mutuelles etc…
- Au chapitre 65 : les subventions aux associations, aux crèches, au CCAS, au SDIS, aux écoles privées ainsi que les indemnités des élus etc…
- Au chapitre 66 : les intérêts des emprunts, les frais financiers…

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Certaines dépenses de fonctionnement peuvent aussi être exceptionnelles, comme sur l'exercice 2024 au chapitre 65, la participation au SPANC pour couvrir les charges du personnel affecté à ce service.
Les intérêts moratoires et amendes fiscales intègrent également cette section.

Les recettes de fonctionnement, quant à elles, proviennent notamment :

- Au chapitre 70 : les produits du domaine public (marché, cimetière) et des services, notamment, la facturation des équipements culturels (école de musique, bibliothèque) et sportifs (piscine, stades) mais également la participation des familles aux ALSH
- Au chapitre 73 : les impôts locaux directs (Taxe foncière et allocations compensatrices) ou indirects (droits de mutation, taxe sur l'électricité, TLPE), la fiscalité transféré (octroi de mer, taxe sur les carburants…)
- Au chapitre 74 : les dotations d'Etat (DACOM, DFCOM) ainsi que les subventions de l'Etat (participation aux contrats aidés, dotation recensement et titres sécurisés et d'autres organismes publics (participation de la CAF…)
- Au chapitre 75 : essentiellement le produit de ventes

La section d'investissement :

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE				
Dépenses d'investissement				
Chapitre	**Libellé**	**BP + DM 2024**	**BP 2025**	**Variation 2024/2025 BP**
001	Solde d'exécution reporté	- €	- €	- €
13	Reversement de subventions		- €	- €
16	Emprunts et dettes	3 627 329,81 €	1 039 176,39 €	- 2 588 153,42 €
	Dont RAR		*168,45 €*	
20	Immobilisations incoporelles	7 239 746,24 €	6 132 596,01 €	- 1 107 150,23 €
	Dont RAR		*2 060 932,17 €*	
21	Immobilisations corporelles	16 194 694,45 €	24 728 842,28 €	8 534 147,83 €
	Dont RAR		*3 154 865,17 €*	
23	Immbolisation en cours	16 721 074,37 €	8 890 063,82 €	- 7 831 010,55 €
	Dont RAR		*1 731 686,95 €*	
26	Participations et créances rattachées à des participations	120 000,00 €	120 000,00 €	- €
27	Immobilisations financières		- €	- €
041	Opérations patrimoniales	1 200 000,00 €	1 000 000,00 €	- 200 000,00 €
Dont Restes à réaliser 2024			*6 947 652,74 €*	
Total Dépenses d'investissement		**45 102 844,87**	**41 910 678,50**	**- 3 192 166,37**
Recettes d'investissement				
Chapitre	**Libellé**	**BP + DM 2024**	**BP 2025**	**Variation 2024/2025 BP**
001	Solde d'exécution reporté	2 162 825,25 €	2 797 491,27 €	634 666,02 €
10	Dotations fonds divers et réserves	3 000 000,00 €	3 276 271,05 €	276 271,05 €
13	Subventions d'investissement	32 686 039,16 €	27 642 192,82 €	- 5 043 846,34 €
	Dont RAR		*8 805 779,70 €*	
16	Emprunts et dettes	3 410 429,14 €	2 500 000,00 €	- 910 429,14 €
041	Opérations patrimoniales	1 200 000,00 €	1 000 000,00 €	- 200 000,00 €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	1 373 551,32 €	2 424 719,32 €	1 051 168,00 €
024	Produit des cessions des immobilisations	1 270 000,00 €	2 270 004,04 €	1 000 004,04 €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	- €	- €
Dont Restes à réaliser 2024			*8 805 779,70 €*	
Total recettes d'investissement		**45 102 844,87**	**41 910 678,50**	**- 3 192 166,37**

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Les dépenses d'investissement regroupent principalement l'achat de biens et de matériels durables (amortissables), de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructures, du remboursement en capital des emprunts.
Les recettes d'investissement regroupent les dotations (taxe d'aménagement, FCTVA) et les subventions d'investissement, dont le FRDE, affectés à des opérations répondant à des critères bien définis (subventions européennes, ANRU, ACV…) mais également de dotations d'équipement (DSIL, DPV, FEI…).

Elles intègrent les projets présentés supra.

L'équilibre du budget primitif 2025 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) : 68 958 910,59€**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2024) : 41 910 678 ,50€**

Total Budget Primitif 2025 : 110 869 589,09€

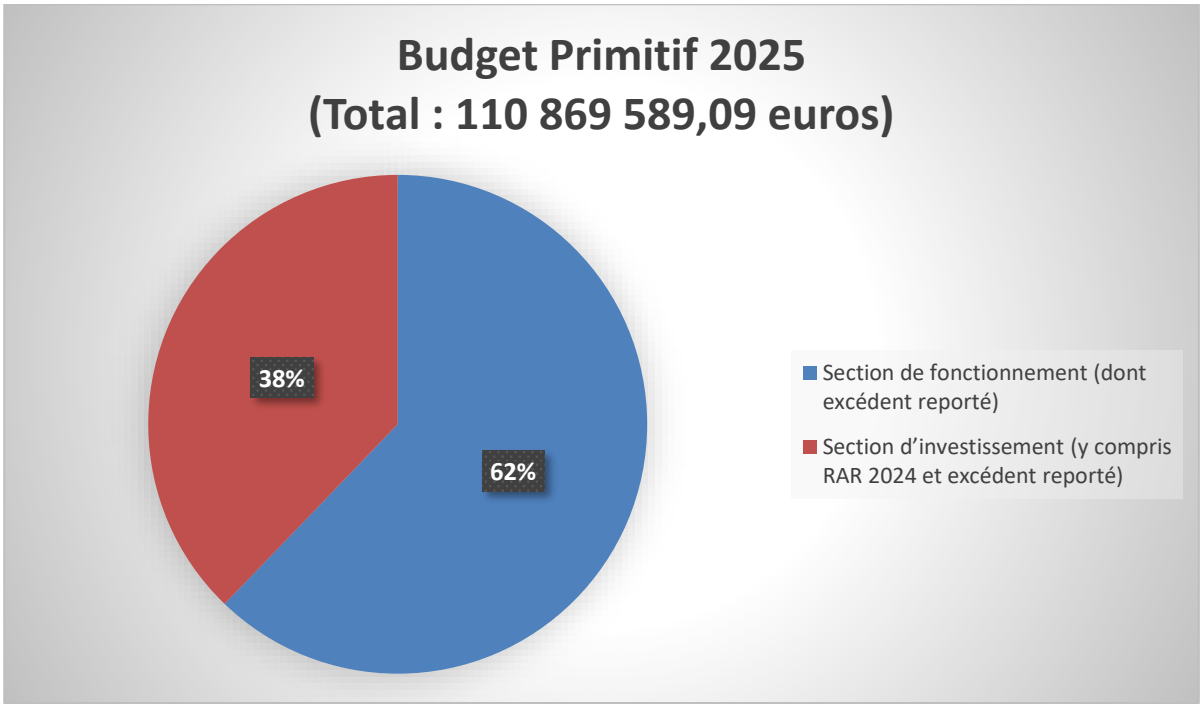

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

2. La section de fonctionnement :

L'équilibre budgétaire impose un pilotage rigoureux du budget communal.
Le budget 2025 est construit sur la base des mandatements de l'exercice 2024. **Toutes les dépenses ont été rattachées en 2024 à l'exercice 2024.**

Afin de financer les dépenses, les prévisions de recettes ont été élaborées sur la base des titres 2024 auxquels on ajoute les variations constatées entre les notifications provisoires de début d'année 2025 et les encaissements réels en fin d'année nuancées par les variations prévues dans le PLF 2025.

i. Les ressources en hausse 2024 : 68,96 millions d'euros

La projection des recettes de fonctionnement 2025 anticipe une hausse entre 2024 et 2025 en volume. Les dotations et la fiscalité augmentent. Les aides PEC sont prévues en baisse.

Les prévisions intègrent les éléments de contexte suivants :

a. Impact de l'augmentation de la population officielle et par conséquent des produits de DGF
b. Revalorisation des bases (+1,7%)

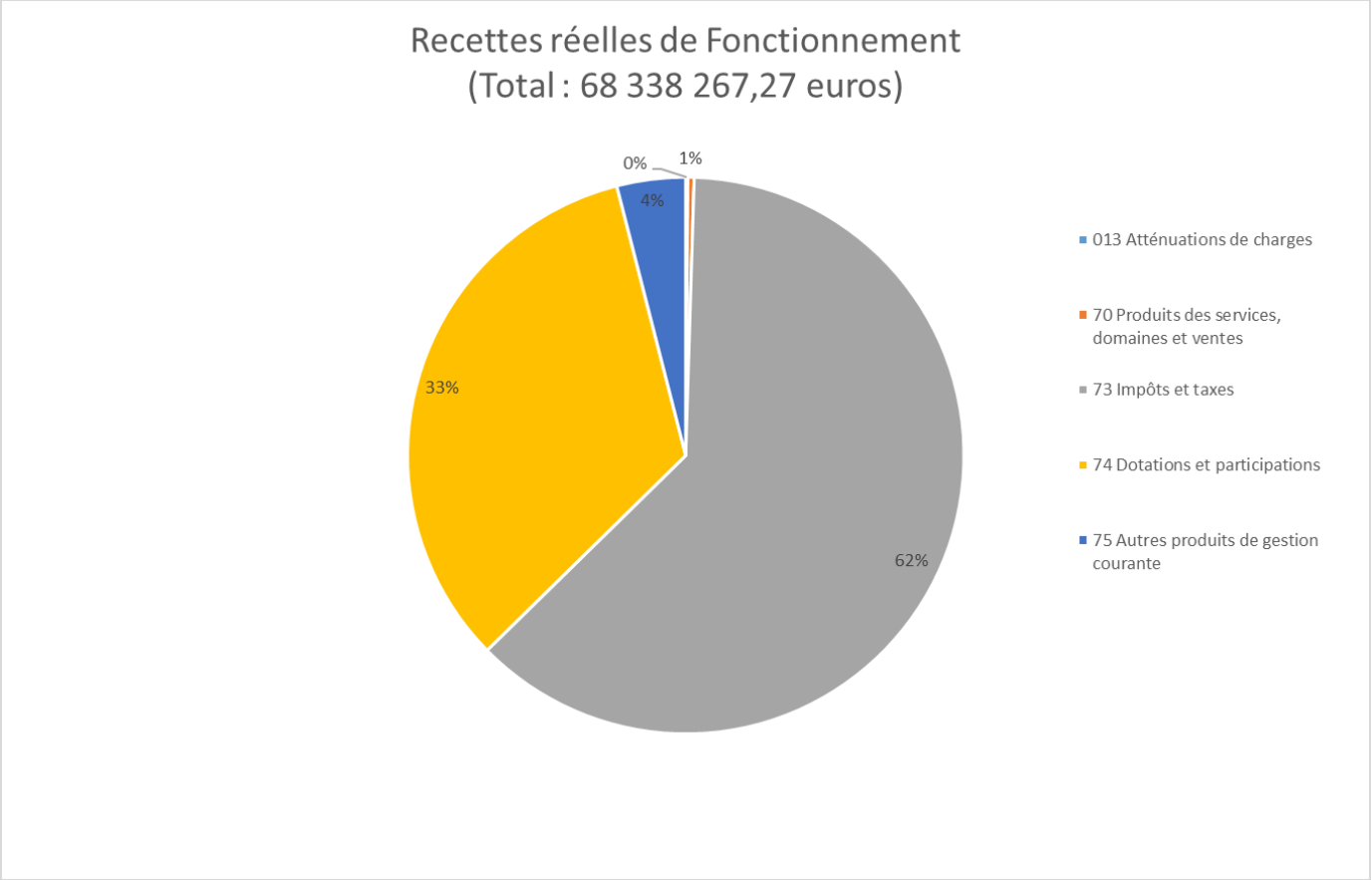

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

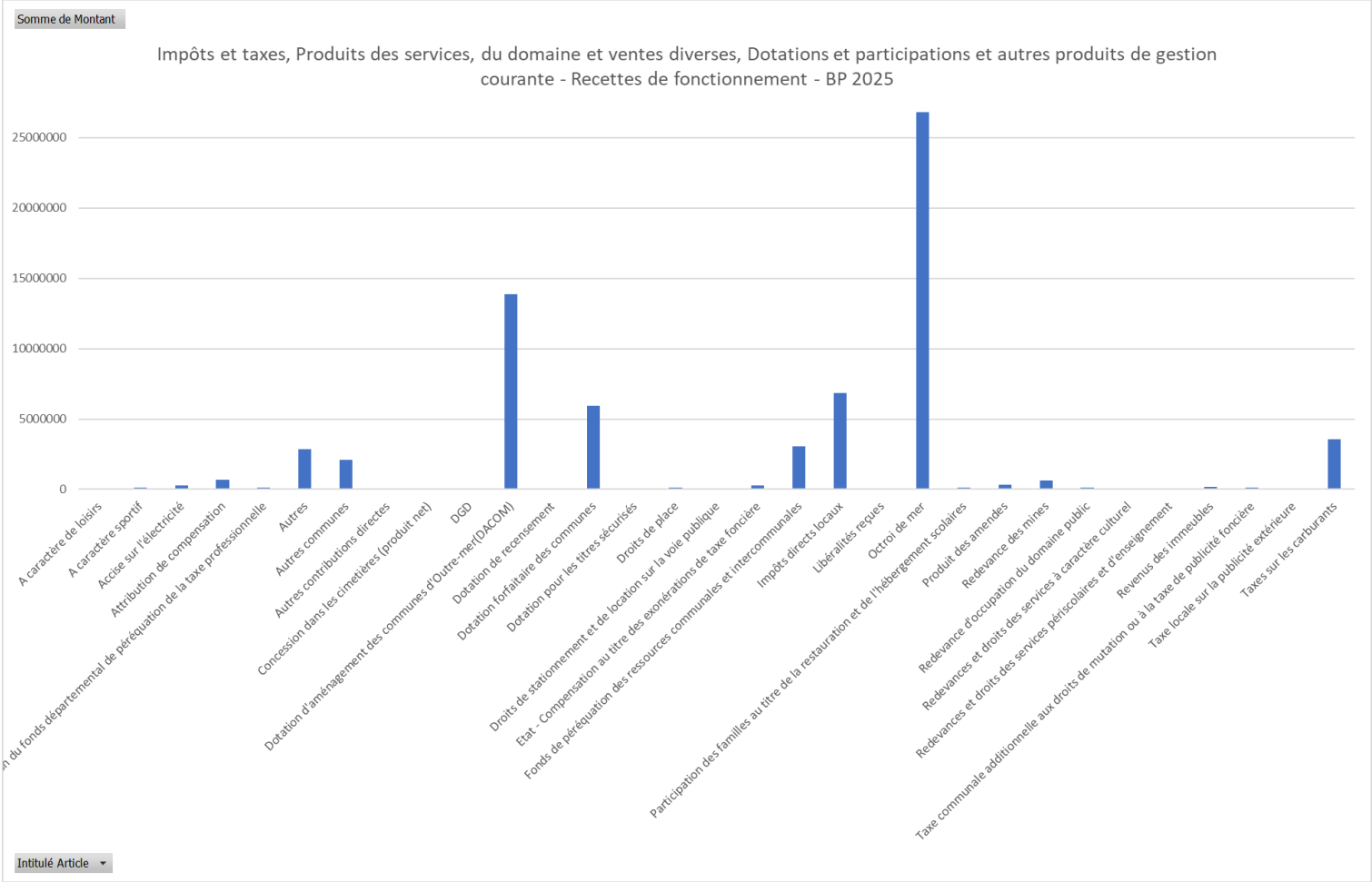

ii. Les dépenses de fonctionnement en 2025 : 68,96 millions d'euros

L'évolution globale des dépenses de fonctionnement est projetée à en augmentation bien que les dépenses soient contraintes à être canalisées. Cependant, des provisions plus importantes ont été faites pour 2025 afin d'appliquer le principe de prudence. La prévision des amortissements est en augmentation également.

Il n'est pas prévu de virement à la section d'investissement en 2025.

Il a été intégré la collation scolaire au titre de 2025 ou encore le développement du transport en commun dans la ville à horizon fin d'année.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

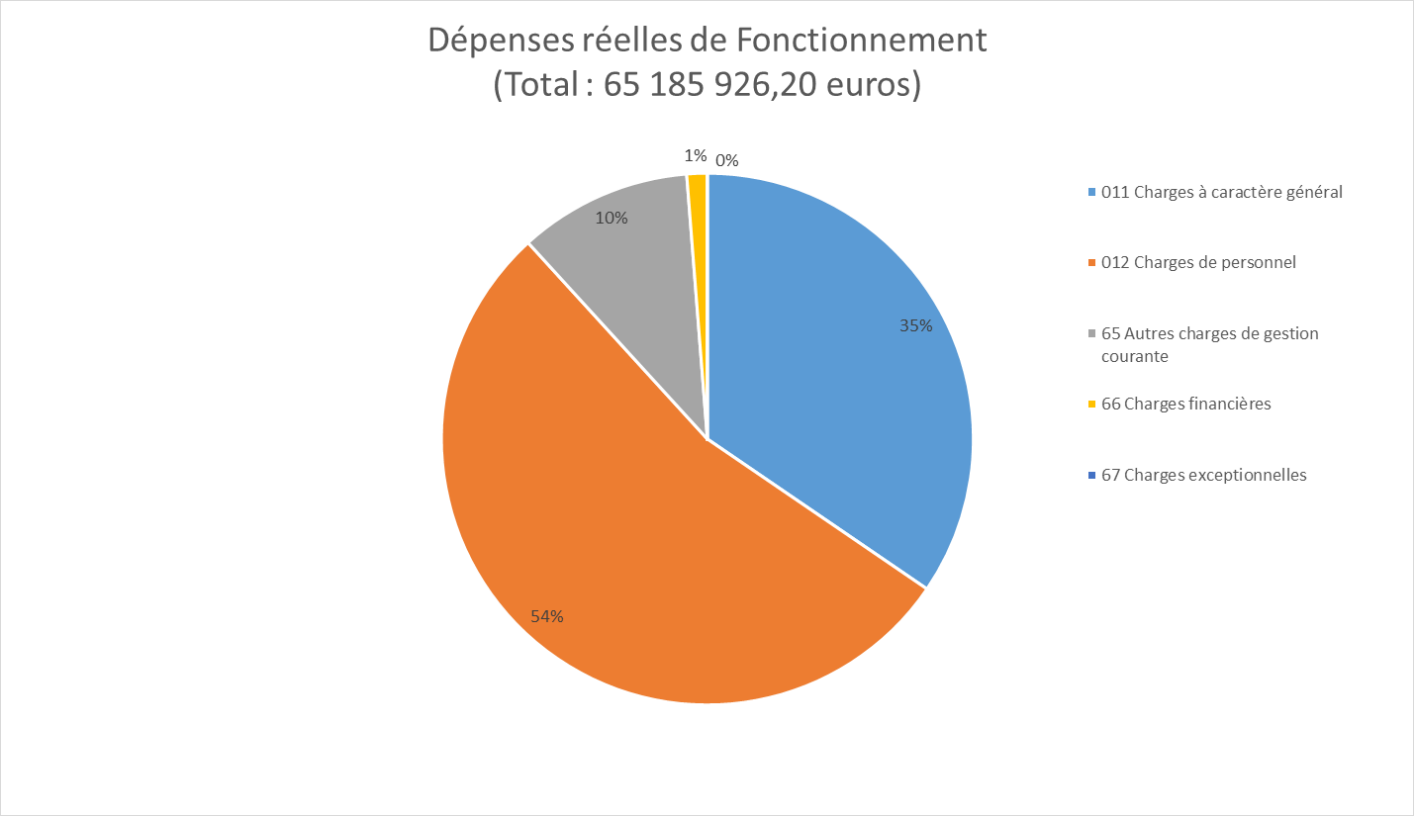

3. La section d'investissement :

i. Les dépenses d'investissement :

Pour rappel :

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BP 2025 AP et HORS AP

TOTAL BUDGET INVESTISSEMENT	41 910 678,50 €
TOTAL BUDGET EN AP	28 677 440,13 €
TOTAL BUDGET HORS AP	13 233 238,37 €

Les crédits de paiement proposés au BP 2025 s'élèvent à 28,6 M€ de la PPI. C'est le volume d'investissement que la collectivité souhaite mettre en œuvre annuellement, minoré ou majoré en fonction des prévisions de recettes.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

MISE A JOUR DE LA PPI SUR L'EXERCICE 2025

La **programmation 2025** a été ajustée à hauteur de **139 612 437,05 €** à la suite des réalisations et des ajustements des Autorisations de Programme (AP) comme suit :

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

La répartition par typologie de dépenses réelles d'investissement est comme suit :

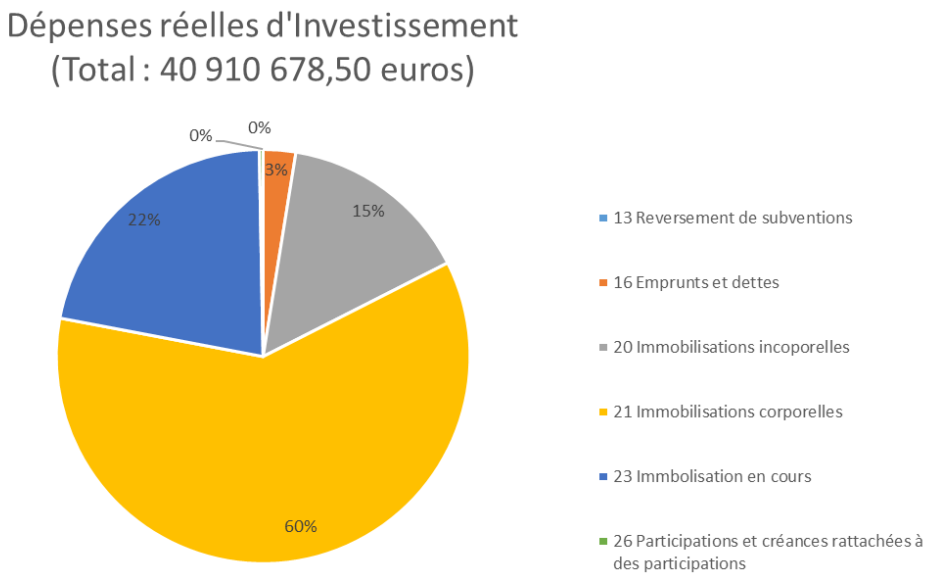

ii. Les recettes d'investissement :

- **La dette :**

Nous avons une ligne de crédit de 5M€. Il a été retenu dans le BP 2025, une souscription possible à l'emprunt à hauteur de 2,5M€.

- **Les sources financement**

Les dépenses d'investissement sont principalement financées par des recettes en hausse (FRDE et FTCVA).

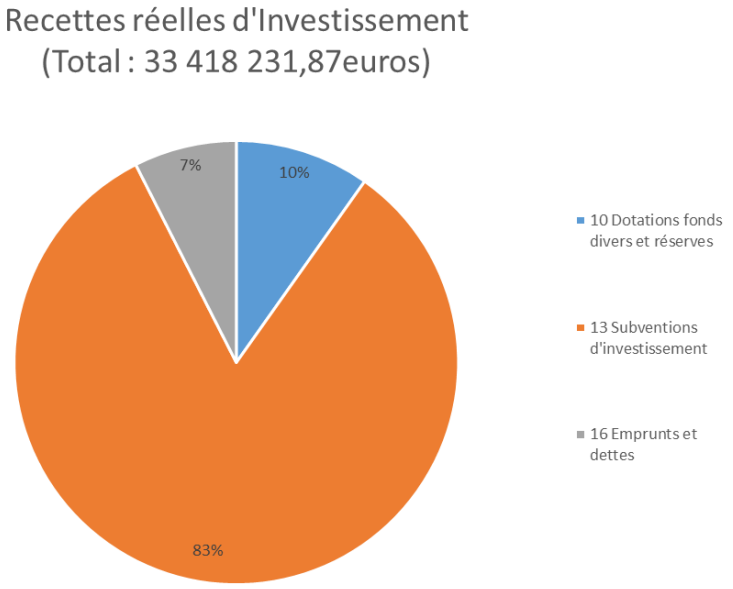

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

B – LE BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Les grandes masses du budget primitif 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	45 300,00 €
012	Charges de personnel	74 380,00 €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	250 000,00 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotation aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	1 000 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement	3 281 455,19 €
Total Dépenses de fonctionnement		**4 651 135,19 €**
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
002	Excédent reporté	2 051 135,19 €
013	Atténuations de charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	2 600 000,00 €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	- €
75	Autres produits de gestion courante	- €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		**4 651 135,19 €**

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
001	Solde d'exécution reporté	- €
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incoporelles	892 660,14 €
21	Immobilisations corporelles	3 050 000,00 €
23	Immbolisation en cours	3 658 070,15 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		**7 600 730,29**
Recettes		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
001	Solde d'exécution reporté	- €
10	Dotations fonds divers et réserves	500 000,00 €
1068	*Dont virement d'ffectation*	*1 019 275,10 €*
13	Subventions d'investissement	1 800 000,00 €
16	Emprunts et dettes	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	1 000 000,00 €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	3 281 455,19 €
Total recettes d'investissement		**7 600 730,29**

Il est prévu différents projets dont notamment le raccordement en eau portable de la zone Margot (Phase 1) pour un montant de 2 250 000 euros, le réservoir 5 ainsi que les travaux de la lagune de Fatima.

L'équilibre du budget primitif 2025 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) : 4 651 135,19 €**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2024) : 7 600 730,29 €**

Total Budget Primitif 2025 : 12 251 865,48 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

C – LE BUDGET ANNEXE SPANC

Les grandes masses du budget primitif 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	114 082,97 €
012	Charges de personnel	65 090,00 €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	- €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotation aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €
Total Dépenses de fonctionnement		**179 172,97 €**
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
002	Excédent reporté	69 322,97 €
013	Atténuations de charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	9 850,00 €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	100 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		**179 172,97 €**

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
001	Solde d'exécution reporté	- €
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incoporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	- €
23	Immbolisation en cours	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		**-**
Recettes d'investissement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
001	Solde d'exécution reporté	- €
10	Dotations fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunts et dettes	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	- €
Total recettes d'investissement		**-**

L'équilibre du budget primitif 2025 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) : 179 172,97 €**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2024) : 0 €**

Total Budget Primitif 2025 : 179 172,97 €

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

D – LE BUDGET ANNEXE CNES

Les grandes masses du budget primitif 2025 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
002	Déficit reporté	- €
011	Charges à caractère général	- €
012	Charges de personnel	- €
014	Atténuations de produits	- €
65	Autres charges de gestion courante	395 155,12 €
66	Charges financières	- €
67	Charges exceptionnelles	- €
68	Dotation aux provisions	- €
022	Dépenses imprévues	- €
042	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
023	Virement à la section d'investissement	350 000,00 €
Total Dépenses de fonctionnement		**745 155,12 €**
Recettes de fonctionnement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
002	Excédent reporté	620 155,12 €
013	Atténuations de charges	- €
70	Produits des services, domaines et ventes	- €
73	Impôts et taxes	- €
731	Fiscalité locale	- €
74	Dotations et participations	125 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	- €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	- €
78	Reprises sur provisions	- €
Total recettes de fonctionnement		**745 155,12 €**

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE		
Dépenses d'investissement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
001	Solde d'exécution reporté	- €
13	Reversement de subventions	- €
16	Emprunts et dettes	- €
20	Immobilisations incoporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	350 000,00 €
23	Immbolisation en cours	- €
26	Participations et créances rattachées à des participations	- €
27	Immobilisations financières	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
Total Dépenses d'investissement		**350 000,00**
Recettes d'investissement		
Chapitre	**Libellé**	**BP 2025**
001	Solde d'exécution reporté	- €
10	Dotations fonds divers et réserves	- €
13	Subventions d'investissement	- €
16	Emprunts et dettes	- €
041	Opérations patrimoniales	- €
040	Opér. Ordre de transfert entre sections	- €
024	Produit des cessions des immobilisations	- €
021	Virement à la section de fonctionnement	350 000,00 €
Total recettes d'investissement		**350 000,00**

L'équilibre du budget primitif 2025 s'établit comme suit :

- **Section de fonctionnement (dont excédent reporté) : 745 155,12 €**
- **Section d'investissement (y compris RAR 2024) : 350 000,00 €**

Total Budget Primitif 2025 : 1 095 155,12 €

Je vous demande de bien vouloir en délibérer.

Saint-Laurent du Maroni, le 1er avril 2025

Le Maire,

Sophie CHARLES

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21973311000338	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI Ville de St Laurent du MARONI

POSTE COMPTABLE DE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : SPANC (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9
B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières 19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 20
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes 21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) 22
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) 23
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) 24
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) 25
A6 - Etat des charges transférées Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers 26

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 27
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 28
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 29

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 30

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.
(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ……. du …….).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	179 172,97	109 850,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 69 322,97
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	179 172,97	179 172,97

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	179 172,97	179 172,97

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 500,00	0,00	114 082,97	114 082,97	114 082,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	136 340,00	0,00	65 090,00	65 090,00	65 090,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		**137 840,00**	**0,00**	**179 172,97**	**179 172,97**	**179 172,97**
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		**137 840,00**	**0,00**	**179 172,97**	**179 172,97**	**179 172,97**
023	*Virement à la section d'investissement (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**137 840,00**	**0,00**	**179 172,97**	**179 172,97**	**179 172,97**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**179 172,97**

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 850,00	0,00	9 850,00	9 850,00	9 850,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		**109 850,00**	**0,00**	**109 850,00**	**109 850,00**	**109 850,00**
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		**109 850,00**	**0,00**	**109 850,00**	**109 850,00**	**109 850,00**
042	*Opérat° ordre transfert entre sections (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section (6)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**109 850,00**	**0,00**	**109 850,00**	**109 850,00**	**109 850,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	**69 322,97**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**179 172,97**

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	**0,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040*.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45…	**Total des opérations pour compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	Total des dépenses réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

45…	**Total des opérations pour le compte de tiers (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total des recettes réelles d'investissement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section d'exploitation (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (4)*	*0,00*		*0,00*	*0,00*	*0,00*
Total des recettes d'ordre d'investissement		***0,00***		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	**0,00**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération *DE 023 + DE 042 – RE 042* ou solde de l'opération *RI 021 + RI 040 – DI 040.*

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	114 082,97		114 082,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	65 090,00		65 090,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	*0,00*	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	*0,00*	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	*0,00*	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*0,00*	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	**179 172,97**	***0,00***	**179 172,97**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**179 172,97**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 850,00		9 850,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	100 000,00		100 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	*0,00*	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	**109 850,00**	***0,00***	**109 850,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**69 322,97**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**179 172,97**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	*0,00*	0,00
14	*Prov. Réglementées, amort. dérogatoires*		*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	*0,00*	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	*0,00*	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*0,00*	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*0,00*	0,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*0,00*	0,00
29	*Dépréciation des immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45…	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à répartir plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
491	*Dépréciations des comptes de clients*		*0,00*	0,00
3…	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*		*0,00*	0,00
	Recettes d'investissement – Total	**0,00**	***0,00***	**0,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**0,00**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**0,00**

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

III
A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	**Charges à caractère général (5) (6)**	**1 500,00**	**114 082,97**	**114 082,97**
611	Sous-traitance générale	1 500,00	114 082,97	114 082,97
012	**Charges de personnel, frais assimilés**	**136 340,00**	**65 090,00**	**65 090,00**
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	150,00	150,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	850,00	850,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	90,00	90,00
6411	Salaires, appointements, commissions	136 340,00	50 000,00	50 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	4 000,00	4 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	10 000,00	10 000,00
014	**Atténuations de produits (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
65	**Autres charges de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		**137 840,00**	**179 172,97**	**179 172,97**
66	**Charges financières (b) (8)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
67	**Charges exceptionnelles (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
68	**Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
022	**Dépenses imprévues (f)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		**137 840,00**	**179 172,97**	**179 172,97**
023	***Virement à la section d'investissement***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section***	**0,00**	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		**137 840,00**	**179 172,97**	**179 172,97**

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	**0,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**179 172,97**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.
(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040.*
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III
A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	**Atténuations de charges (5)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
70	**Ventes produits fabriqués, prestations**	**9 850,00**	**9 850,00**	**9 850,00**
7062	Redevances assainissement non collectif	9 850,00	9 850,00	9 850,00
73	**Produits issus de la fiscalité (6)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
74	**Subventions d'exploitation**	**100 000,00**	**100 000,00**	**100 000,00**
741	Primes d'épuration	100 000,00	100 000,00	100 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	0,00	0,00	0,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	**109 850,00**	**109 850,00**	**109 850,00**
76	**Produits financiers (b)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
77	**Produits exceptionnels (c)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
78	**Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	**109 850,00**	**109 850,00**	**109 850,00**
042	***Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
043	***Opérat° ordre intérieur de la section (8)***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	***0,00***	***0,00***	***0,00***
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	**109 850,00**	**109 850,00**	**109 850,00**

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	**0,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	**69 322,97**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**179 172,97**

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.
(7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.*
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III
B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	0,00	0,00	0,00
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Reprises sur autofinancement antérieur	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	Charges transférées	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (9)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042.*
(8) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041.*
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
040	*Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	*0,00*	*0,00*	*0,00*
041	*Opérations patrimoniales (8)*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	*0,00*	*0,00*	*0,00*
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	0,00	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(2) Cf. Modalités de vote I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R*I 040 = DE 042.*
(7) Le compte 15…2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041.*
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

III
B3

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	08-01-2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autre mat informatique - Ordi, imprimantes, tablette, accessoire	3	08/01/2025
L	Frais d'études, d'élaboration, de modifs et révisions docs urba	10	08/01/2025
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	08/01/2025
L	Frais d'études	0	08/01/2025
L	Frais de recherche et de développement	3	08/01/2025
L	Frais d'insertion non suivi de réalisation	5	08/01/2025
L	Frais d'insertion	0	08/01/2025
L	Logiciels bureautiques	5	08/01/2025
L	Applications informatiques	10	08/01/2025
L	Droits d'usage annuel (SAAS)	1	08/01/2025
L	Concessions, droits similaires	3	08/01/2025
L	Agencements et aménagements de terrains	15	08/01/2025
L	Constructions - Bâtiments administratifs	30	08/01/2025
L	Constructions - Bâtiments scolaires	30	08/01/2025
L	Constructions - Autres bâtiments publics	30	08/01/2025
L	Constructions - Bâtiments sociaux et medicaux	30	08/01/2025
L	Constructions - Bâtiments culturels et sportifs	30	08/01/2025
L	Equipements de cimetière	0	08/01/2025
L	Constructions - Immeuble de rapport	30	08/01/2025
L	Autres bâtiments privés	30	08/01/2025
L	Install. générales de construction - centre de recyclage	15	08/01/2025
L	Install. générales, agencement de construction - bât publics	25	08/01/2025
L	Autres constructions	25	08/01/2025
L	Install. réseaux câblés	5	08/01/2025
L	Réseau d'adduction d'eau	50	08/01/2025
L	Réseau d'assainissement	50	08/01/2025
L	Instal matériel - infrastructure de cablage bâtiments et réseaux	15	08/01/2025
L	Autres réseaux	0	08/01/2025
L	Matériel, outillage d'incendie et def civile - Matériel roulant	10	08/01/2025
L	Matériel, outillage d'incendie et def civile - Autre matériel	10	08/01/2025
L	Install matériel et outillage de voirie - Poids lourds	10	08/01/2025
L	Install matériel et outillage voirie - Bennes à ordures ménagère	8	08/01/2025
L	Install matériel et outillage voirie - Poids lourds de chantier	7	08/01/2025
L	Install matériel et outillage technique - Mat technique scolaire	5	08/01/2025
L	Install matériel et outillage technique - Autre matériel	10	08/01/2025
L	Autres instal, mat et outil tech - Gros équipemt et mat électriq	20	08/01/2025
L	Biens historiques /culturels - Dépenses ultèrieures immobilisées	30	08/01/2025
L	Instal générales, agencements et aménagements - divers	20	08/01/2025
L	Matériel de transport léger (vélo,scooter...)	2	08/01/2025
L	Véhicule moins de 3.5 tonnes (fourgonnette, fourgon...)	7	08/01/2025
L	Autre matériel de transport	10	08/01/2025
L	Autre mat informatique - Serveurs et équipements réseaux	5	08/01/2025
L	Autres mat de bureau et mobiliers - Mob sécurisé (coffre-fort..)	10	08/01/2025
L	Autres mat de bureau et mobiliers - Bureau caisson table armoire	7	08/01/2025

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Autres mat de bureau et mobiliers - Chaises, fauteuils de bureau	5	08/01/2025
L	Matériel de téléphonie - téléphone portable	2	08/01/2025
L	Matériel de téléphonie - téléphone fixe, serveur téléphonique	5	08/01/2025
L	Matériel de téléphonie - Infrastructure radiocom	10	08/01/2025
L	Autres imm corporelle - Matériel topographique, photo, vidéo...	5	08/01/2025
L	Autres immobilisation corporelle - petit électroménager	2	08/01/2025
L	Subv équip Etat - Bien mobilier, matériel, étude	5	08/01/2025
L	Subv équip CTG - Bien mobilier, matériel, étude	5	08/01/2025
L	Subv équip Etat - Bâtiments et installations	15	08/01/2025
L	Subv équip CTG - Bâtiments et installations	15	08/01/2025
L	Subv équip Etat - Projets infrastructures	15	08/01/2025
L	Subv équip CTG - Projets infrastructures	15	08/01/2025
L	Subv équip. communes et structures intercommunalité	15	08/01/2025
L	Matériel de transport léger (berline, citadines...)	5	08/01/2099

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**0,00**	**I 0,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**0,00**	**0,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**	**0,00**
10…	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*		
10…	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*	*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**0,00**	**III 0,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**0,00**	**0,00**
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**0,00**	**0,00**
15…	*Provisions pour risques et charges*		
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*	*0,00*
26…	*Participations et créances rattachées*		
27…	*Autres immobilisations financières*		
28…	*Amortissement des immobilisations*		
29…	*Dépréciation des immobilisations*		
39…	*Dépréciat° des stocks et en-cours*		
481…	*Charges à répartir plusieurs exercices*		
021	*Virement de la section d'exploitation*	*0,00*	*0,00*

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT

A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV
A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

IV D

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
A le
(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A , le
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

.

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,…
(2) L'assemblée délibérante étant : .
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Ville de SAINT-LAURENT DU MARONI

Envoyé en préfecture le 02/04/2025
Reçu en préfecture le 02/04/2025
Publié le
ID : 973-219733110-20250401-DELIBE3252_2025-DE

BUDGET PRIMITIF
ANNEXE SPANC 2025

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Saint-Laurent du Maroni, le 1er avril 2025

Le Maire,

Sophie CHARLES

Nombre de membres en exercice : 43
Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 19/03/25

Délibéré par le Conseil Municipal réuni en session ordinaire,
A Saint-Laurent du Maroni, le
Les Membres du Conseil Municipal,

NOM & Prénom	Emargement	NOM & Prénom	Emargement
Sophie **CHARLES**		Marysol **FARIA**	
Mickle **PAPAYO**		Winston **DOULLOUE**	
Bénédicte **FJEKE**		Emeline **KWASIBA**	
Manuel **JEAN-BAPTISTE**		Claude **GABY**	
Marie-Chantal **SOBAIMI**		Cédric **JEROME**	
Josette **LO A TJON**		Jean-Henry **JOSEPH**	
Dominique **CASTELLA**		Stéphanie **LAMORI-COCHI**	
Linda **AFOEDINI**		Sylvie **SOISIA**	
Bernard **SELLIER**		Stéfanja **JUBITANA**	
Sharon **VOORTHUIZEN**		Priscilla **NEMAN**	
Yvonne **VELAYOUDON**		Grégory **IREMEPO**	
Franck **THOMAS**		Honorine **ATCHALISO**	
Claude **RIQUIER**		Michel **VERDAN**	
Renée-Lise **BRIQUET**		Jean-Luc **REQUENA**	
Miguel **PANELLE**		Chris **CHAUMET**	
Gérard **BERTHE**		Olivia **FRASER JUBITANA**	
Barbara **BARTEBIN**		Styvia **SOMMEIL CURRON**	
Gilbert **SAINTE-LUCE**		Amour **PANELLE**	
Sylvio **VAN DER PIJL**		Lénaick **ADAM**	
Emilie **ROUSSOS**		Célia **CHEN**	
Marciano **SOEWA**		Jessi **AMERICAIN**	
Esseline **ADELAAR**			

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en Préfecture par voie dématérialisée, le 02 AVR 2025
et de la publication, le 03 AVR 2025

A Saint-Laurent du Maroni, le 02 AVR 2025

Le Maire

Sophie CHARLES